

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 3 décembre 2020

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 18h30

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD (à partir du rapport 11), Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du rapport 20), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD (à partir du rapport 20), Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY (à partir du rapport 6), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport 20), M. Loïc ALLAIN (à partir du rapport 7), Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du rapport 15), M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE (à partir du rapport 13), M. Yves MAURICE

Etaient absents :

M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO

Secrétaire de séance :

M. Serge RUTKOWSKI

Procurations de vote :

Mme L. GAGLIOLO à M. F. BOUSSO

Délibération n°2020/005435

Rapport n°11 - Fonds Manifestations sportives : attribution de subventions inférieures à 23 000 euros

Fonds Manifestations sportives :
Attribution de subventions inférieures à 23 000 euros

Rapporteur : Michel JASSEY, Vice-Président
Commission : Proximité, santé, culture et sport

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 «manifestations/actions sportives (fonds d'aide)»	Montant du budget 2020 : 132 500 € Montant de l'opération : 35 000 €

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions à deux opérateurs en perspective d'actions et manifestations sportives qui se dérouleront au cours du premier semestre 2021.
Ce rapport comporte également une subvention à la Ville de Besançon dans le cadre de l'organisation de l'opération Vital été 2020.

1. Course cycliste professionnelle portée par le Team Organisation Marchaux

L'association d'animation de la commune de Marchaux propose l'organisation sur le territoire du Grand Besançon d'une toute nouvelle course professionnelle cycliste. Celle-ci se déroulerait, si les conditions sanitaires le permettent, le **16 avril 2021** et précéderait l'organisation du Tour du Jura, garantissant la présence de coureurs et d'équipes de haut niveau.

Rappelons à cet égard la présence à Besançon de l'équipe réserve de la FDJ-GROUPAMA, qui rassemble une dizaine de coureurs de moins de 23 ans participant au Pro-Continental Tour (3^{ème} division mondiale). Ces athlètes, vivent sur le territoire, contrairement à toutes les autres équipes de cyclisme, s'entraînent quotidiennement sur nos routes et participent à la recherche et développement en biomécanique cycliste avec l'Université de Franche Comté.

Deux épreuves composeront la course :

- une course élite dame inscrite au calendrier national et proposant un circuit de 80 kms au départ de la Rodia puis 4 fois une boucle de 20 kms. Cette course rassemblera 80 dames de niveau international.
- une course élite messieurs inscrite au calendrier de l'UCI (Fédération Internationale de Cyclisme) Europe Tour classe 1. Cette classification permet la participation de trois équipes engagées par ailleurs sur la World Tour, c'est-à-dire les équipes participant par exemple au Tour de France. Le parcours envisagé démarrerait de La Rodia pour trouver une arrivée à Marchaux après un parcours de 130 kms dont un final de 20 kms répété à deux reprises afin d'accroître le spectacle proposé gratuitement aux grands bisontins.

L'organisation, qui exige la présence de nombreux bénévoles, se réalisera en partenariat avec les clubs locaux de cyclisme et mobilisera activement le tissu hôtelier du territoire puisque la manifestation rassemblera au minimum 350 participants / accompagnateurs / juges venus de la France entière et de l'Europe.

Un programme d'animations préalables sera adossé à cette manifestation : initiations au savoir rouler dans les écoles, temps d'animation spécifiques en partenariat avec l'Amicale Cycliste de Besançon, développé dans le point 2 du présent rapport.

Initiée et portée par des bénévoles locaux, cette manifestation aura « tout d'une grande » et permettra de mettre en lumière, dans les premiers jours du printemps, la pratique cycliste notamment féminine, trop peu valorisée en cyclisme sur route par ailleurs.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 202 K€ et Grand Besançon Métropole pourrait la soutenir à hauteur **de 15 K€**.

Des financements complémentaires sont sollicités auprès d'autres partenaires publics et privés.

2. Animations cyclistes – Programme Terre de Jeux

Grand Besançon Métropole a non seulement été labellisé « Terre de Jeux » mais le territoire a également été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux. Dans différentes disciplines, les équipements sportifs et hôteliers du Grand Besançon pourront être mis à disposition de délégations olympiques internationales en préparation pour les JO de Paris 2024 et ce dès l'été 2022.

L'un des intérêts à être labellisé Terre de Jeux est de pouvoir décliner des temps d'animation et de promotion préalables qui visent à un essor de la pratique sportive sous toutes ses formes. Cela passe par des initiations scolaires, des opérations spécifiques à vocation grand public, l'accueil de manifestations d'envergure qui donneront à voir notre territoire sur la scène nationale et internationale.

Dans le domaine scolaire, l'intervention d'éducateurs sportifs diplômés permet tout à la fois d'intervenir sur la maniabilité du vélo et acquérir les bases du savoir rouler, que sur des aspects plus généraux et transversaux que la compréhension du fonctionnement des engrenages, la lecture d'une carte, le calcul d'un dénivelé... Le cyclisme peut être le prétexte de déclinaisons pédagogiques aussi nombreuses qu'intéressantes.

Acteur associatif incontournable du Grand Besançon, avec l'organisation de diverses manifestations cyclistes comme le Grand Prix de Valentin, la course de Pugey, la montée Jean de Gribaldy ou les championnats de France de cyclo-cross à la Malcombe, l'Amicale Cycliste est également un club qui se préoccupe de la reconversion de ses athlètes de haut niveau. Ainsi, Francis MOUREY, multiple champion de France de cyclo-cross et breveté d'Etat en cyclisme est désormais éducateur sportif au sein du club et entraîneur des talents prometteurs du club.

Dans le cadre de la course cycliste professionnelle programmée le 16 avril, mais plus généralement au bénéfice du label « Terre de Jeux », il est proposé de décliner l'intervention de Francis MOUREY, après obtention de l'agrément du projet pédagogique par l'Education Nationale, auprès des écoles primaires du Grand Besançon qui en feraient la demande. Des cycles de 7 séances pourraient ainsi être proposés à des écoles, concernant 2 classes par demi-journée.

Ces temps seraient ponctués par des rassemblements plus importants en fin d'année scolaire, sous réserve de conditions sanitaires favorables.

Par ailleurs, il est également envisagé l'organisation d'une manifestation sportive ouverte de type « Gravel » dans le cadre de la labellisation Grandes Heures Nature au cours de l'année 2021 sur une date restant à préciser. Le Gravel, discipline peu connue, est un mixte entre VTT et cyclisme sur route qui permet de découvrir notre territoire sur des distances relativement longues et par des chemins sécurisés et peu circulés. Cette discipline emprunte plutôt les chemins blancs que les sentiers forestiers et mérite d'être mieux connue de grand public.

Pour mettre en œuvre l'ensemble du programme d'animations, il est proposé de soutenir l'Amicale Cycliste pour **l'année 2021 à hauteur de 10 K€**. En cas de non-réalisation de ces actions pour motif sanitaire, la programmation serait décalée à 2022.

3. Vital été 2020

Suite à la crise sanitaire, la Ville de Besançon a considérablement renforcé son offre estivale en matière de loisirs sportifs, éducatifs ou culturels, avec pour ambition d'élargir et renouveler l'offre habituelle d'activités en intégrant le contexte sanitaire.

Parmi cette offre globale figure l'opération Vital été, offre gratuite d'animations dans les domaines culturels, artistiques, créatifs, scientifiques et sportifs.

Organisée cette année sur trois sites différents afin de répondre aux contraintes sanitaires, cette opération a accueilli en majorité un public bisontin mais également de nombreuses familles et jeunes issus du Grand Besançon.

Si la fréquentation de cette action a connu une baisse importante, la mobilisation du tissu associatif est restée conséquente pour proposer une offre d'activités nombreuses et variées dans ce contexte sanitaire délicat.

Grand Besançon Métropole soutient traditionnellement cette opération événementielle estivale ; il est proposé ici de reconduire **une subvention à la Ville de Besançon de 10K€**.

Conformément aux dispositions de la loi du 14 novembre 2020 et de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, le Bureau doit voter au scrutin public.

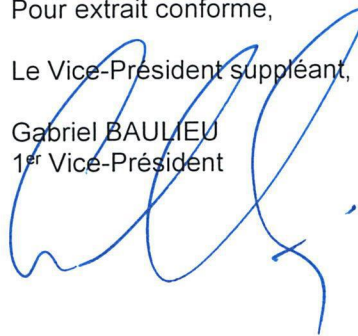
A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 3 subventions d'un montant total de 35 000 €, dans le cadre du fonds d'aide « actions/manifestations sportives » :

- 10 000 € à l'Amicale Cycliste Bisontine,
- 15 000 € à l'association Team Organisation de Marchaux,
- 10 000 € à Ville de Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 27 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Loïc ALLAIN, Catherine BARTHELET, Marie-Jeanne BERNABEAU, François BOUSSO, Sébastien COUDRY, Marie ETEVENARD, Marcel FELT, Lorine GAGLILOLO (pouvoir à François BOUSSO), Gilbert GAVIGNET, Olivier GRIMAITRE, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Denis JACQUIN, Michel JASSEY, Aurélien LAROPPE, Christian MAGNIN-FEYSOT, Yves MAURICE, Jean-Paul MICHAUD, Gilles ORY, Françoise PRESSE, Pascal ROUTHIER, Serge RUTKOWSKI, Nathan SOURISSEAU, Benoît VUILLEMIN, Marie ZEHAF.

Contre : 0

Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0